Déchets organiques de "boues" en bout

Encore très rejeté en raison d'idées préconçues, le traitement des boues des stations d'épuration est un vecteur d'économies productives et à réaliser. Et pourtant...

Depuis 2004, la SARL Lombricorse assure *"le traitement des boues de station d'épuration, apportées par des transporteurs sur nos sites et provenant de plusieurs microrégions, car nous n'assurons pas de collectes"*, explique Cathy Cesarini, directrice de l'entreprise. Rencontrée sur le site de Poghju di Venacu, en bordure de la RT 50, elle concède avoir été *"obligée de prendre conscience de la mauvaise image apposée sur les boues et sur le compost de boues."* Malgré tout, elle reste concentrée sur son rôle de service public. *"Même si nous sommes une entreprise privée."*

"La matière première est les boues et c'est ça qui est malodorant et qui peut être gênant. Mais ce n'est pas parce que ça sent mauvais que c'est dangereux. D'ailleurs, le monoxyde de carbone est inodore et pourtant, il est mortel. C'est vraiment dommage cette image d'autant plus que, après transformation en compost, cela aide sur le long terme. Le compost est la dégradation de matières organiques, avec des montées en température à 70°C et une ventilation. Ces deux paramètres sont à maîtriser car ils sont importants pour hygiéniser le produit final, qui pourra ensuite servir à nourrir le sol qui, à son tour, va nourrir les plantes", explique avec pédagogie la biologiste fréquemment sollicitée en sa qualité d'experte en cétacés et plus précisément en dauphin.

Une lente prise de conscience

"Le compost permet d'alléger le sol mais surtout, il offre une vision à plus long terme. Les boues insulaires sont de bonne qualité car elles proviennent uniquement des ménages. Il n'y a pas de métaux lourds, tout simplement car il n'y a pas d'industries comme sur le Continent", souligne-t-elle. Et pour tenter une énième fois de prouver la plus-value de son travail, elle rappelle : *"Toutes les installations sont en ICPE, c'est-à-dire installations classées pour la protection de l'environnement et tout est encadré."* Avec des analyses permanentes, tant en amont qu'en aval de l'activité, rien n'est laissé au hasard.

Les investissements sont réguliers et malgré les contraintes vécues par l'entreprise *(voir ci-dessous)*, *"le secteur n'est pas en crise"*.

Pour attester de cette vitalité, *"la marque Compostéa a été déposée pour commercialiser le compost"*. Via cette marque, deux produits seront donc proposés, à savoir Qualico pour les particuliers et Agrico pour les agriculteurs.

L'épandage du compost par le monde agricole semble d'ailleurs en progression, selon Cathy Cesarini : *"Ces trois dernières années, on a constaté que les plans d'épandage dans le Sud de l'île ont augmenté, avec des quantités qui deviennent intéressantes."* En somme, si tous les *a priori* sont loin d'être levés, une lente prise de conscience semble pointer à l'horizon et ce, grâce à une perception plus grande du potentiel économique et environnemental représenté par la valorisation des déchets et leurs transformations en compost.

MARC-ANGE INGRAND

Pour Cathy Cesarini, le "rôle de service public" assuré par la SARL Lombricorse est le plus important. / PHOTO JEANNOT FILIPPI

Impacts de la suspension du site de Lucciana

"Nous avons trois sites en Corse, à Poghju di Venacu, à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio et celui de Lucciana qui est suspendu", précise Cathy Cesarini. Une suspension administrative prise en 2016 et que l'exploitante comprend d'autant moins que les services de l'État ayant pris cette décision sont ceux qui ont octroyé *"70% d'argent public pour financer le site"*. Un dossier épineux sur lequel devra se pencher le tribunal administratif, sollicité par la SARL Lombricorse qui a décidé d'attaquer cette suspension. Si la directrice n'a pas souhaité répondre aux questions relatives à la destinée des boues bastiaises depuis cette mesure préfectorale *(selon nos informations, celles-ci sont exportées sur le Continent pour y être traitées, avec un surcoût qu'il n'a pas été possible de chiffrer, ndlr)* pour l'entreprise locale, la note est salée. *"Sur nos trois sites, on traitait 90% des boues des stations d'épuration corses, soit 17000 tonnes annuelles. Cette suspension représente 5000 tonnes de moins chaque année. À Poghju di Venacu, nous traitons les boues en provenance de Balagne, de toute la région ajaccienne et de la plaine de Casinca, soit un volume annuel total d'environ 7000 tonnes. En termes d'emplois directs, nous avons quatre personnels sur Poghju et deux sur chacun des autres sites, y compris sur Lucciana car nous avons été obligés de maintenir les salaires malgré la suspension de l'activité de traitement. Il faut aussi prendre en compte les emplois induits comme ceux en lien avec les copeaux de bois par exemple. Les copeaux sont la matière première dont nous avons besoin en volume important pour la transformation des boues en compost."* Par voie de conséquence, il est permis de croire que la décision relative à Lucciana a dû engendrer des pertes pour la société d'économie mixte Corse-Bois-énergie, chez qui se fournissait la SARL Lombricorse.

M.-A. I.